

Les raisons de censure peuvent elles être similaires dans les pays du Maghreb et de France?

Par:

MHANI Wissem, MOUNTAZIH Hanan : Licence 1 de Droit
MERRI Majdouline, JAAFAR Nora, MARSEILLE Simon : Licence 2 sciences humaines appliquées (SHA)

2016-2017



"On crie beaucoup contre la censure - elle nous oblige souvent à avoir de l'esprit" (Eugène Scribe)

Cette citation de Scribe dépeint une vision idéaliste de la liberté d'expression et du combat pour y parvenir. La France depuis le 20ème siècle est marquée par des événements émancipateurs quant à ce sujet là tel que la fin de la seconde guerre mondiale ou encore mai 68. Charlie Hebdo est depuis janvier 2015 le symbole même de la liberté d'expression, ce qui pourrait laisser croire à une moindre censure ou du moins une censure définitivement exclue sur certains sujets, au sein de l'Etat français. Au Maghreb, le système de censure peut sembler plus stricte compte tenu de la culture des pays et de l'héritage religieux qui peut parfois en découler et occuper une place centrale.

La question se pose de savoir si cette vision est réaliste ou simplement dictée par des préjugés façonnés par l'assimilation d'une culture, permettant la croyance de l'idéalisme occidental **(dont le fonctionnement repose sur un système**

capitaliste et dont la doctrine majoritaire est celle judeo-chrétienne) ou d'une sorte de supériorité de ce système sur les autres. Ce projet tentera de déterminer si la censure est exercée et opérée de façon complètement différente dans ces pays, ou bien s'ils se rejoignent sur certains aspects.

Nous aborderons la censure sur les dimensions suivantes:

- **La dimension temporelle** (les différentes censures opérés à des périodes clé, nous tenterons par la suite de cibler une partie de l'histoire)
- **Les thématiques** abordés dans le film qui font l'objet de censure (raisons politique, religieuses, culturelles...)
- **La manière de censurer** (est ce qu'il s'agit d'une limite d'âge/ d'un passage retiré du film / interdiction catégorique de la diffusion)

2) Les différentes hypothèses, théories, scénarios sur le sujet

Le monde maghrébin soumet ses artistes (écrivains, critiques de cinéma ou encore peintres) à de fortes critiques lorsqu'il est question d'évoquer certains sujets. Les critiques peuvent être positives ou négatives et certains ont même pu constater une évolution dans le cinéma maghrébin. Le cinéma français lui aussi a évolué et n'a pas toujours été comme nous le connaissons aujourd'hui. La question se pose de savoir si la censure, notamment cinématographique, a suivi la même évolution au sein des deux mondes .

Le critique cinématographique tunisien, Hedi Khelil, a d'ailleurs dans de nombreux ouvrages, étudié l'évolution du cinéma maghrébin. Il trouve que le cinéma est un bon indicateur de l'évolution du pays, il précise même que "le cinéma est le miroir dans lequel s'est reflété l'évolution de la condition féminine dans le pays". Il soutient que le monde arabe est en permanente évolution et que le cinéma suit alors cette courbe de croissance. Cette idée est aussi soutenue par le critique cinématographique Ahmed Boughaba qui affirme que les printemps arabes ont été un élément déclencheur ayant permis au film documentaire notamment de s'ouvrir à d'autres sujets plus sensibles tels que la politique et de dénoncer le système mis en place .

L'écrivaine féministe Anne Laveau-Gauvillé, dont le travail repose notamment sur la place de la femme dans le cinéma maghrébin, développe la thèse que le cinéma arabe, dans sa renaissance et sa nouvelle tolérance vis à vis de l'art, a ouvert la voie à une place de la femme dans le cinéma plus conséquente qu'auparavant. Le Maghreb permet donc beaucoup plus de choses au visionnage à l'écran. Elle conclut d'ailleurs: "qu' Il existe bien dans certains pays musulmans, un cinéma féminin, parfois féministe, qui aborde la question de la place de la femme dans la société, qui dénonce

l'enfermement, l'oppression, les violences dont elles sont victimes.” Elle explique que le cinéma maghrébin est passé d'un cinéma “d'évasion” a un “cinéma d'expression”. Ainsi la censure s'exerce différemment et donne en exemple des films tel que “ fatma “ de Khaled ghorbal (2001) qui n'a pas été censuré par les autorités tunisiennes, qui pourtant parlait de sujets sensibles tels que la religion dans le pays , l'hypocrisie, la langue de bois , la condition de la femme etc...Il dénonce le paraître prédominant dans cette société. La diffusion a été autorisée, mais c'est surtout le fait que les scènes d'actes charnels ou érotiques n'ont pas été coupés et cela marque une réelle révolution dans la censure des pays maghrébins qui sont jugé de plus en plus tolérant. Cependant ce n'est pas parce que les réalisateurs abordent des thématiques autrefois interdites que la censure exercée a complètement disparue. En effet le réalisateur Nabil Ayouch, qui est à l'origine du film polémique “much loved”, était très optimiste sur les avancés du Maroc sur la liberté d'expression, et a été très surpris du tournant qu'a pris la projection de son film. Il soutient avoir été jugé trop vite et que la censure exprime le manque de volonté du pays d'affronter la réalité qui s'opère dans la société et qui soulève des questions d'ordre morale et éthique dans la politique du pays.

Néanmoins Des artistes tel que Mounir fatmi tiennent des propos plus modérés et soutiennent que la censure s'exerce partout et fait part d'ailleurs de sa propre expérience “J'ai été censuré en France, au Maroc, à Cuba, aux Émirats Arabes Unis, sans citer la quantité de fois où on m'a demandé de changer un projet pour un autre afin de ne pas heurter la sensibilité d'un groupe religieux.” Il développe l'idée que la censure en France serait plutôt exercé par la peur de la réaction du spectateur, le blasphème serait d'après lui une raison de censure. Il parle même de “censure préventive”, mais qu'au Maroc les raisons seraient plus politiques Même si la religion et la culture occupe une grande partie.

La censure en France est encore aujourd'hui source de débats. Jean-Jacques Pauvert, éditeur aux éditions éponymes en 1971 , affirmait d'ailleurs qu'elle était toujours omniprésente; cela a été confirmé par le *Point* qui dans un article a dénoncé le fait que “« La France détient la quatrième place des pays les plus condamnés par la Cour européenne des droits de l'homme pour violation de son article 10 protégeant la liberté d'expression” . Le journal “libération”, lui aussi dénonce cette censure exercé en France et particulièrement sur les films, elle defend l'idée que cette censure susciterait “ une infantilisation du spectateur”, elle parle de retour en arrière du cinema francais.

Le constat de toute ces théories est un recul du cinéma francais et une évolution relative du cinéma maghrébin mais en est il réellement ainsi?

3) Méthode de tri des hypothèses.

-On a émis tout d'abord l'hypothèse que la censure s'exprime de manière plus présente pour les films au Maghreb qu'en France sur le plan religieux

Différents facteurs sont entrés en compte et effectivement la censure s'exprime de façons différentes. Une limite d'âge peut aussi être un phénomène de censure. Notre vision de la motion de censure s'est alors élargi. On a donc émané l'hypothèse selon laquelle la censure regroupe toutes les limites pouvant être effectuées sur la diffusion ou la projection d'un film.

La séparation de l'église et de l'Etat en 1905 par l'Etat français devrait permettre une plus grande liberté d'expression, cependant cette pensée est relativement limitée. Certains films, comme par exemple "fatma" (2001), n'ont pas été censurés en Tunisie. Les scènes érotiques n'ont pas été coupées car elles ont été jugées nécessaires à la cohérence de l'oeuvre, tandis qu'en France le film "baise-moi" de Virginie Descentes (2000) a d'abord été soumis à une limite d'âge avant d'être ensuite retiré de nombreuses salles suite à la demande de l'association religieuse "promouvoir". Cela a été justifié par la présence d'actes sexuels non simulés, assimilés à de la pornographie. Ce n'est d'ailleurs pas la seule victoire de l'association qui a réussi également à censurer le film "la vie d'Adèle" d'Abdellatif Kechiche en 2013 pour les mêmes raisons. Le conseil d'état a donc retiré le film des affiches. Plus tôt, en 1988, le film "la dernière tentation du Christ" de Martin Scorsese avait été victime d'une forme de censure plus agressive, avec des salles de cinémas brûlées qui ont conduit à une forme de censure du film qui n'a plus trouvé de salle acceptant sa diffusion par crainte. Dans ce dernier cas nous faisons face à une censure provoquée par le peuple et non le gouvernement. On constate ainsi que la liberté d'expression en France peut avoir des limites du fait de la religion.

L'expression de la sexualité n'est pas le seul sujet pouvant être censuré du fait de la pression religieuse. L'exemple appuyant cette hypothèse, est la récente censure du film "Exodus" au Maroc. Alors qu'en France il a été librement diffusé et n'a pas fait l'objet de tant de polémiques. La raison de la censure a été justifiée par la représentation de Dieu par un enfant livrant un message. Le film a été en outre accusé de contenir "des imprécisions historiques et religieuses" du fait que le film remet en cause le miracle de Moïse, où celui-ci a séparé la mer en deux. Cependant en 1975 une censure a été faite pour les mêmes raisons en France sur le film "La religieuse" de Jacques Rivette, où le film avait été censuré à cause de diffamation religieuses. C'est surtout à cause de la mauvaise image que renvoie le catholicisme dans ce film avec la torture, l'humiliation etc...des sujets donc tabou mis en lumière. On observe ici que les thématiques censurées sont les mêmes mais ce ne sont pas les mêmes périodes.

-La deuxième hypothèse est que la censure sur le plan politique s'exerce plus en France qu'aux pays du Maghreb.

La dénonciation du système en place a toujours été soumise à la censure et ce à toute époque et dans tout pays. C'est le cas de la France par exemple, qui a fortement censuré les films traitant du conflit franco-algérien, contrairement à l'Algérie qui profite de ces films pour rappeler l'histoire à son pays.

Dans le cas de la France certains films ont été jugés offensifs à l'égard du pays et de ses institutions. Il s'agit notamment de sujets entrant dans le cadre de la colonisation algérienne, considérée parfois comme "tabou". Le premier film anticolonial, intitulé "Afrique 50" de René Vautier, réalisateur et scénariste français, se

voit censuré car porteur "d'atteinte à l'honneur de la Nation". Le film montre avec transparence la domination coloniale dans toute sa sauvagerie et son hypocrisie. L'auteur dénonce les auteurs des crimes et fini par être condamné à un an d'emprisonnement. Un autre film qui a heurté la sensibilité des français est "les statues meurent aussi", documentaire réalisé par Chris Marker et Alain Resnais. Les deux auteurs mettent en relief l'oppression et l'acculturation, ainsi que l'impossible dialogue lors de la colonisation. L'idée d'une prédominance, par laquelle les français s'imposent et effacent la rupture entre une culture africaine et une culture occidentale. En revanche tous les documentaires qui ont été réalisés en Algérie ne seront jamais censurés car susceptibles de renforcer les idéaux nationalistes de la population algérienne. Les films sont autorisés dans toute l'Afrique du Nord, ils deviennent un véritable instrument de propagande indirecte.

La diffusion du sulfureux "cinquante nuances de Grey" dans les salles de cinéma marocaines met aussi en évidence la censure politique exercé par l'Etat. La raison de la censure de ce film, outre les actes sexuels très présents, est aussi lié à la violation de l'éthique marocaine sur certains sujets. Ethique qui est soutenue et renforcée par le pouvoir politique très présent. "Much loved" subie alors le même traitement en ce que les intérêts des autorités en place et de l'ordre établis étaient menacés. Le film montre une autre facette du Maroc, il montre au grand jour la prostitution, un sujet une fois de plus tabou, car révélateur d'une politique pas aussi restrictive sur le plan "moral". Une police corrompue, des institutions dégradées par la présence d'escrocs, pourraient soulever des questionnements de la part du public, et ce n'est pas ce genre d'image que le pouvoir en place veut faire passer de son royaume. La notion d'image du pays est essentielle et on peut le constater par les déclarations faites par le gouvernement du royaume " c'est un outrage grave aux valeurs morales et à la femme marocaine".

La France aussi censure par crainte de la réaction du public. C'est le cas par exemple du film "black" de Bilal Fallah **et Adil El Arbi** (de 2016). **A cause des thèmes considérés comme étant controversés et susceptibles de soulever la polémique du public les salles de cinéma ont préféré éviter la diffusion du film alors que les autorités avaient mis en place une simple interdiction aux moins de 16 ans**. La thématique dominante de ce film est l'immigration, bien qu'il y en ait d'autres. On constate que l'actualité a un grand impact sur la censure. Pour les mêmes raisons les films "salafiste" et "mode", en France tous deux sortis en 2016, ont été sanctionnés. Le premier a été interdit aux moins de 18 ans et le deuxième s'est vu interdit à la diffusion dans les salles. "Much loved" n'est pas aussi le seul film des pays du Maghreb à avoir été censuré récemment car dangereux pour la politique du pays, le film "goodbye morocco" de Nadir Moknèche (en 2013) subie le même traitement. **Il est censuré en Algérie, avec interdiction d'être diffusé également.** Le film dénonce la corruption dans le pays et dépeint les défauts du système.

La troisième et dernière hypothèse est que la censure du fait /a cause de la culture du pays s'effectue dans les deux pays.

La culture du pays est nourrie par son histoire et son présent, il est difficile pour

elle de s'en défaire, ainsi l'hypothèse selon laquelle les pays restent en accord avec eux même, nous paraît plus que plausible.

Les censures des films comme "goodbye morocco " de Nadir Moknèche ou encore "Un français" de Diastème (2015), montrent que la culture du pays va de pair avec sa censure. Le film de Diastème dénonce le racisme et la violence mais à cause d'une mauvaise interprétation de la part des internautes, n'ayant vu que la bande annonce et le remue qu'elle a provoqué, le film se voit interdit dans les salles des cinémas françaises. Le racisme et la violence y figurant ont été considérés contre le principe de " fraternité" et "d'égalité" revendiqué par la France. La mixité des cultures, prend une place importante depuis près d'un siècle et ce film a été accusé d'avoir fracturé l'unité nationale. "Goodbye morocco" montre une facette de l'Algérie qui est bien loin de la culture nationaliste entretenue par les Algériens depuis l'indépendance. Le film montre que certains aspects du pays peuvent amener à vouloir partir pour l'Europe, ce qui pourrait laisser penser à une supériorité du modèle occidental, qui est catégoriquement refusé par les Algériens du fait de leur expérience historique. De plus les sujets tels que l'homosexualité et l'adultère, présents dans ce film, sont contre les traditions du pays qui garde un lien très fort avec la culture musulmane qui ne cautionne pas cela.

4) Description de notre enquête personnelle et de la méthode employée pour rechercher les informations qui nous manquent ! Quelles erreurs relevez-vous dans les différentes théories ?

Le sujet était au départ très large et il a donc fallu de plus en plus restreindre le champ pour parvenir à se focaliser uniquement sur certains aspects. Afin de parvenir à cela nous nous sommes répartis les tâches. Nous avons composé une liste des films **qui nous semblaient les plus pertinents pour représenter les censures au Maghreb et en France. Ces films nous ont aidés pour faire un parallèle entre les deux zones culturelles, pour pouvoir les confronter et comparer les différents types de censures.** On a élargi ponctuellement notre recherche aux pays étrangers (que nous n'avions pas prévu de traiter) afin de pouvoir observer et analyser tous les aspects de la censure et pouvoir ainsi comparer. Nous nous sommes ainsi questionnés s'ils ont été censurés car en contradiction avec les valeurs de leur pays de production, ou au contraire **pour satisfaire l'opinion publique car elle s'est déjà forgée une opinion à l'égard du film qui fait polémique.** Ainsi nous nous sommes donnés une base de 10 films censurés au Maghreb et 10 en France. Le travail a été de les comparer, de pouvoir les regrouper en recherchant les causes de leurs censure et en nous faisant également nos propres théories sur le sujet, compte tenu des éléments dont nous disposons. Il fallait les trier pour ensuite retirer ceux qui ne correspondaient pas et les remplacer par d'autres, soit parce qu'ils étaient incohérents avec le sujet ou bien parce que leurs dates de sortie étaient trop anciennes pour pouvoir en tirer une bonne réflexion. Nous avons donc procédé au visionnage des films, pour nous forger notre propre opinion, successivement nous avons confronté notre vision aux thèses de professionnels en matière de censure et avons lu des extraits de livres, ainsi que de divers articles d'interviews de réalisateurs censurés.

Les théories exposées concernant cette censure exercée dans les pays

maghrébins et français, sont le fruit de notre opinion croisée à nos recherches. **Parfois les hypotheses que nous avons eu s'etaient averés fausses alors que d'autres fois nous etions partis sur la bonne piste. Nous avons été plusieurs fois obligés de changer d'avis sur certaines thematiques du faite de leur incoherence avec les exemples qu'on avait évoqués.**

Nous soutenons par exemple la théorie selon laquelle Le Maghreb serait en pleine avancé et cela est aussi confirmé par les critiques cinématographiques tels que Hedi khelil ,Ahmed boughaba, ou encore Anne laveau-Gauvillé. Malgré les apparences le Maghreb est devenu de plus en plus tolérant quant à la liberté d'expression, nous pouvons le voir nottament en Tunisie après la révolution. L'article 31 de la constitution tunisienne déclare d'ailleurs que « les libertés d'opinion, de pensée, d'expression, d'information et de publication sont garanties. Ces libertés ne sauraient être soumises à un contrôle préalable ». Cela montre l'ouverture d'esprit dont fait de plus en plus preuve la Tunisie. Ce pays possède d'ailleurs un systeme de contrôle cinématographique des plus souple au monde arabe. Le Maroc aussi fait preuve du meme effort en autorisant certaines thématiques dans les films considerées jusqu'à present interdites. Cependant cela n'est pas une generalité. Certains films aux thematiques considerées comme polémiques restent arbitrairement censurés.

Les censures, encore présentes en France et denoncées par Jean Jacques Maubert dans la Libération et Le Point, montrent que malgré la pensée liberale du pays des droits de l'homme, la France est bien loin de ses idéaux. Elle reste fortement influencée par la religion, le pouvoir politique et culturel aussi à cause de la pression exercée par l'opinion publique. Cependant la France reste un des plus grands pays promoteurs de la liberté d'expression, et la censure s'exerce plus sous la forme de limitations d'age pour le visionnage de films avec certaines thematiques.

La théorie de Nabil Ayouch sur la censure demeure justifié et veridique par notre recherche en matiere. La plupart des analyses faites sur "much loved" vont dans le sens de la censure politique et donc de l'envie du pays de fermer les yeux sur certaines réalités. Tout de meme l'opinion d' Ayouch reste assez subjective car dictée par des motifs personnels nottament dus à la censure de son film. L'image que cette oeuvre vehiculait de la femme a été considerée degradante et inapproprié pour un pays qui se professe de religion musulmane, et en cela il a été censuré pour atteinte à la moralité.

La théorie de Mounir Fatmi nous paraît aussi plus que recevable. D'apres lui il est nottament question de "censure préventive" en France, et c'est ce qu'on a pu constater pour le film "le francais" (2015) qui faisait peur aux salles de cinéma où les films plus anciens comme " la religieuse" (1975). Il soutient que la censure dans les pays du Maghreb est plus politique. Nous pouvons rejoindre cette idée car on l'a constaté dans la plupart des films ayant été censurés au Maghreb, exceptés ceux censurés pour des motifs religieux, bien que parfois le religieux se confond avec le politique.

5) Le résultat

Il y a plusieurs type de censure, au niveau économique, politique, médiatique et culturel. On peut aussi distinguer une forme de censure directe et une forme de censure indirecte. Prenons en guise d'exemple un film documentaire de Nicolas Philibert, "la voix de son maître" qui est un film qui repose sur le rôle du patronat en France dans les années '70. Ce film a été retenu "inconforme" au visionnage car la réalité reportée était celle d'un système patronale oppressive, et c'est pour ça que le directeur de TF1 a demandé sa censure. Pour ce qui concerne la censure indirecte on peut citer le documentaire " Les anes ont soif – opération Correa", dont le réalisateur Pierre Carles, apporte une analyse sur l'intervention de Rafael Correa, économiste et ancien président de la république de l'Équateur, à la Sorbonne à Paris en 2013. L'analyse de Carles est orientée vers le désintéressement des médias français, " UN MANQUE DE CURIOSITE'" de nature politique. On peut aussi constater que dans ce cas tous les journalistes ont fait le même choix éditorial. La question que nous pourrions nous poser c'est pourquoi certains sujets sont simplement censurés ou omis par peur de critiques? Nous nous sommes questionnés sur plusieurs fronts concernant la censure et chacun d'entre nous a une vision assez partagée. Voici quelques questions qui ont animé notre débat :

On parle de censure de nature économique, médiatique et politique, mais du point de vue culturel qu'est-ce que nous pourrions ajouter ?

" Cela reste une question d'omission et d'omerté médiatique". (Nina **Faure**) nous partageons cette vision qui est celle de notre experte en Cinéma. Il y a une véritable décision consciente sur la décision de quoi voir et de quoi couper, pour faire un exemple courant en France, tous les documentaires de nature religieuse, par exemple les documentaires qui montrent des filles voilées ou de leur vie quotidienne en tant que musulmanes, n'est pas reporté à niveau de chaîne nationale, au pire des cas on peut les retrouver sur internet.

Cependant la question est: si on parle de laïcité, dans ce cas de laïcité médiatique, pourquoi il y a des choix qui évidemment ne sont pas laïques mais qui au même temps on nous fait croire que cela est à mettre en lien avec la notion de laïcité ? Normalement dans un système laïque chacun est libre de s'exprimer comme mieux il lui semble tout en respectant les valeurs de la république, mais pas d'imposer certains choix au nom de la laïcité, car cela s'éloigne beaucoup de cette notion et devient en choix totalement politique. Pour aller plus loin, on peut citer certains films qui sont censurés dans leurs pays de création mais librement répertoriés en France, comme "Much loved" dont nous avons déjà parlé ou alors "Mustang". Ce sont des films qui ont en commun une certaine liberté dans l'expression de la nudité et des actes sexuels, ce qui est évidemment contre les valeurs et les coutumes de certaines sociétés comme celle des pays du Maghreb. En France serait impensable de montrer librement ce qui n'est pas conforme à la société, mais le fait de voir et faire voir la réalité niée des autres pays ne pose aucun problème.

C'est à partir de cela que nous constatons que ce n'est plus une question culturelle ou religieuse mais fondamentalement politique.

Sur quels critères pourrions nous justifier cette censure qui est opérée en France comme ailleurs?

La censure pour le public -18 ans est évaluée en se basant sur un contenu

cru au niveau du corps nu, ou bien des actes sexuels explicites (pornographique), il y a ici un enjeu pour des films d'auteurs comme par exemple: "baise-moi" de Virginie Despentes, dont le contenu en soit pourrait être choquant (à savoir des scènes de viol ou bien d'actes sexuels explicites) et en cela il a été classé comme "pornographique" et donc interdit à un certain public. Un autre film à citer pourrait être "ken park" (censuré aux USA) , qu'on peut définir véritablement pornographique mais dont la classification n'a pas pénalisé la réussite du film (contrairement à celui de Virginie Despentes). Cela signifie qu'il n'y a pas eu de censure particulière.

Donc nous pourrions nous questionner si la notion de "pornographique" a le même poids et interprétation dans le monde cinématographique.

6) notre conclusion objective de « chercheurs »

Pour terminer cette enquête, nous considérons que les raisons de censure peuvent être similaires dans les pays du Maghreb et de France, cependant cela reste à nuancer. Quand nous avons étudié les différents cas de censure nous avons pu constater que cette similitude pourrait être uniquement une similitude de façade. Cependant la censure dans les deux mondes se rejoint sur certaines thématiques, comme par exemple la limitation d'âge à certaines œuvres au contenu violent, ou encore la censure sur des contenus de nature politique. Ce qui nous a intéressé dès le début n'est pas la censure en tant que telle, mais la manière dont s'exerce la censure. Dans le monde Arabe et en France ce qui fait réellement la différence est le degré de censure, et la proportion que cela prend. Les deux par exemple pourraient être d'accord sur le fait de censurer le matériel qui implique des actes sexuels explicites, mais la différence repose sur le type de mesure prise. Les pays maghrebins procéderont à une censure totale du film et une interdiction de diffusion pour certains (50 shades of grey, much loved, la vie d'adele...) alors qu'en France on va de préférence limiter l'accès à un certain public. Ceci n'est qu'un exemple de mesures prises, mais le fonctionnement repose principalement sur ce type de dynamique. La France reste donc beaucoup plus permissive que les pays du Maghreb. Notre étude nous a permis d'arriver à la conclusion que la censure, en tant que telle, reste une privation de liberté. On nous prive d'une liberté avant même l'avoir exercée et cela est sans doute anti-constitutionnel et signe de crainte.

7) Quelques conseils pour des chercheurs qui voudraient aller plus loin

Le conseil que nous pourrions donner à des chercheurs souhaitant aller plus loin seraient de prendre en considération le fait que les pays du Maghreb ont évolué différemment. Les pays du Maghreb eux-mêmes ne se rejoignent pas tous sur les mêmes critères de censure. La Tunisie par exemple a permis la diffusion d'un film considéré outrageux au Maroc, alors que d'autres l'ont catégoriquement interdit. Le Maroc, est le seul pays au Maghreb où le pouvoir religieux domine encore le pouvoir politique alors que pour l'Algérie et la Tunisie c'est le pouvoir politique qui prend le dessus. Cela a évidemment une incidence sur la censure exercée dans le pays même.

Il serait intéressant de remonter à l'histoire de la censure en France qui reste toujours très peu développée. Il faut penser à des films comme "octobre à Paris" de Jacques Panijel, film sur la colonisation française en Algérie, des films donc qui cachent

quelque chose, des sujets qui, malgré les années, restent et resteront toujours des tabous. En soi, c'est la censure même qui réveille en nous la volonté et la curiosité de comprendre et donc de faire des enquêtes et des recherches, donc nous trouverions vraiment intéressant de se concentrer sur ce qui est défini comme tabou dans notre société et de comprendre le pourquoi de cette classification. Comprendre et analyser le pouvoir économique et médiatique de la société française mais aussi internationale, faire une vraie histoire sur ces sujets et trouver des liens entre tous ces films. Il ne faut pas oublier que souvent on s'auto-censure certains sujets. Nous mêmes opérons une interdiction vis-à-vis des choses qui nous paraissent beaucoup trop éloignées de notre notion de "juste" ou "d'acceptable". La censure pourrait-elle être vouée à disparaître un jour ou pour le moins alléger?

7.2) REMERCIEMENTS

Cette passionnante recherche au sujet de la censure dans les pays du Maghreb et en France, n'aurait pas pu aboutir sans la précieuse contribution d'intervenants extérieurs.

Un chaleureux **Merci à madame Nina Faure** pour son temps et son investissement dans notre projet. Pour avoir patiemment répondu à toutes nos questions et avoir nourri notre dossier avec des informations enrichissantes.

Un **merci aussi à monsieur Richard Monvoisin** pour sa disponibilité et pour nous avoir permis de contacter Madame **Faure**.

Nous **remercions également madame Sirma Yossifova et monsieur Slimane Aniss**, réalisateurs français de court et long métrages, pour leur temps et leur réactivité à notre projet.

7.3) Auto-évaluation

- **Capacité à cerner la question de recherche et les différentes hypothèses : 20/20**
- **Méthode d'enquête**, et capacité à trouver les informations contradictoires : 18/20
- Capacité à vous servir des travaux antérieurs : 15/20
- **Votre conclusion : 20/20**
- **L'orthographe (10/20) la qualité de la bibliographie (14/20), le non-plagiat (20/20)**
- Respect des consignes : 20/20

8) Bibliographie utilisée, citée, source des illustrations, webographie

IMAGE DE COUVERTURE : https://www.google.fr/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fwir.skyrock.net%2Fwir%2Fv1%2Fresize%2F%3Fc%3Disi%26im%3D%252F1090%252F87041090%252Fpics%252F3143116206_1_2_lcq0BBWX.jpg%26w

http://www.skyrock.com/?docid=-ztBGbyTCfoOSM&tbnid=_pUljtcwnqOTiM%3A&vet=10ahUKEwiNspikgOPTAhXB6xoKHZ3_CzMQMwg4KAewAQ..i&w=513&h=272&bih=662&biw=1366&q=censure%20politique&ved=0ahUKEwiNspikgOPTAhXB6xoKHZ3_CzMQMwg4KAewAQ&iact=mrca&uact=8

CITATION D'Eugene Scribe : <http://evene.lefigaro.fr/citation/crie-beaucoup-contre-censure-oblige-souvent-avoir-esprit-20031.php>

REFERENCES SUR LE CRITIQUE tunisien Hedi KHELIL :

http://www.cinematunisien.com/index.php?option=com_content&task=view&id=2867&Itemid=69 :

Nicolas Philibert : la voix de son maître : <https://lectures.revues.org/441>

Les medias au Maghreb, Anne Laveau-Gauvillés : <http://womanns-world.com/quelles-images-de-la-femme-construisent-les-medias-au-maghreb/>

Much Loved de Nabil Ayoch :

- <http://www.courrierinternational.com/article/maroc-much-loved-le-film-polemique-raconte-par-son-equipe>
- <http://www.leparisien.fr/cinema/critiques-cinema/much-loved-ce-film-a-chamboule-le-maroc-16-09-2015-5098451.php>
- <http://www.telerama.fr/culture/si-on-ne-fait-pas-much-loved-maintenant-on-le-fera-quand-rencontre-avec-lubna-abidar,131426.php>
- http://next.liberation.fr/cinema/2015/06/02/much-loved-pourquoi-tant-de-haine_1321674

Mounir Fatmi : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/02/23/l-artiste-marocain-mounir-fatmi-censure-sur-la-cote-d-azur_4581671_3212.html

Jean-Jacques Pauvert : http://www.lemonde.fr/livres/article/2014/09/27/mort-de-l-editeur-jean-jacques-pauvert_4495614_3260.html

La censure d'Exodus : http://www.lemonde.fr/cinema/article/2014/12/30/exodus-les-raisons-de-l-interdiction-en-egypte-au-maroc-et-aux-emirats-arabes-unis_4547346_3476.html

La vie d'Adele : censure en France : http://www.telarama.fr/cinema/la-vie-d-adele-le-visa-d-exploitation-du-film-d-abdellatif-kechiche-annule_135454.php

La vie d'Adele : censure internationale :

- http://www.huffpostmaghreb.com/2015/02/17/iran-sepideh-jodeyri-_n_6698034.html

- http://www.lexpress.fr/culture/cinema/la-vie-d-adele-quelle-censure-dans-quel-pays_1289672.html

- http://www.huffpostmaghreb.com/2013/07/12/la-vie-dadele-festival-de_n_3582186.html

Censure 50 nuances de Grey :

<https://www.yabiladi.com/articles/details/33573/nuances-grey-maroc-benkirane-voir.html>

Censure du film Black :

https://fr.sputniknews.com/points_de_vue/201602191021928143-france-film-black-censure/

Censure du film Ken Park : <http://www.homecinema-fr.com/forum/oe-7eme-art/ken-park-passe-a-la-moulinette-de-la-censure-t29730685.html>

Fatma : [https://books.google.fr/books?](https://books.google.fr/books?id=nLFOGSvrBDwC&pg=PA156&lpg=PA156&dq=fatma+censur)

[id=nLFOGSvrBDwC&pg=PA156&lpg=PA156&dq=fatma+censur%C3%A9&source=bl&ots=YEWMrdeQ4l&sig=uyE82dyozzoOdmL4ArcmmrZOj4Y&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwio1Oj6iePTAhVFrRoKHZM3CTwQ6AEINzAG#v=onepage&q=fatma%20censur%C3%A9&f=false](https://books.google.fr/books?id=nLFOGSvrBDwC&pg=PA156&lpg=PA156&dq=fatma+censur%C3%A9&source=bl&ots=YEWMrdeQ4l&sig=uyE82dyozzoOdmL4ArcmmrZOj4Y&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwio1Oj6iePTAhVFrRoKHZM3CTwQ6AEINzAG#v=onepage&q=fatma%20censur%C3%A9&f=false)

Censure sur le film "Baise moi" : <http://www.humanite.fr/node/230203>

Censure du film Goodbye Morocco :

- <http://www.bladi.net/goodbye-morocco-interdiction-algerie.html>

- <http://www.lesinrocks.com/cinema/films-a-l-affiche/goodbye-morocco/>

Censure du film "un Français" : http://www.purepeople.com/article/-un-francais-censure-par-peur-le-distributeur-du-film-choc-repond_a160337/1

Censure du film "Afrique 50" :

- <http://lmsi.net/Afrique-50-de-Rene-Vautier-un-film>

- <https://lectures.revues.org/12694>

Documentaire "les statues meurent aussi" :
<http://www.larevuedesressources.org/les-statues-meurent-aussi,2239.html>